

Dans les 50 prochaines années, la Normandie pourrait perdre 222 000 jeunes de 3 à 18 ans, dont déjà 93 000 d'ici 2030

Insee Analyses Normandie • n° 112 • Avril 2023



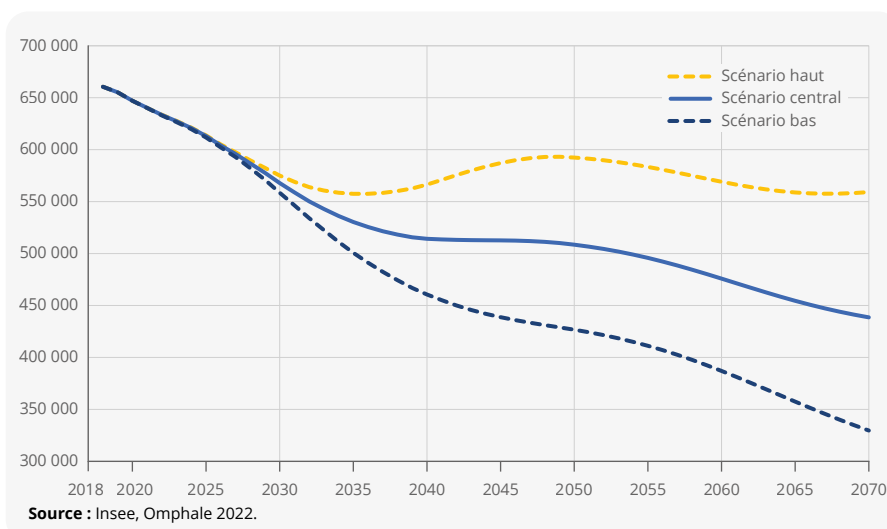
Entre 2018 et 2070, le nombre de jeunes âgés de 3 à 18 ans pourrait passer de 661 000 à 439 000, soit une perte de 222 000 jeunes en âge d'être scolarisés dans une cinquantaine d'années, dont déjà 93 000 d'ici 2030. La part des jeunes dans l'ensemble de la population normande passerait ainsi de 20 % en 2018 à 15 % en 2070. Les 6-10 ans pourraient représenter, à eux seuls, une baisse de 75 000 enfants d'ici 2070, soit en proportion un recul supérieur à celui des autres tranches d'âge. Les départements les plus ruraux seraient plus marqués par cette trajectoire avec une baisse du nombre de jeunes comprise entre 40 et 42 % à l'horizon 2070. Dans les départements plus urbanisés la diminution serait moins forte, de l'ordre de 30 %, mais resterait très supérieure à celle de la France métropolitaine dans son ensemble (- 18 %).

La population normande pourrait passer de 3,3 millions d'habitants en 2018 à 2,9 millions en 2070 ► **pour en savoir plus**, une évolution qui place la Normandie en avant-dernière position parmi les treize régions de France métropolitaine en devant seulement la Bourgogne-Franche-Comté. Cette trajectoire, essentiellement due à un **solde naturel** négatif, se traduirait par une baisse importante du nombre de jeunes (- 222 000). De nombreux enjeux découlent de ces évolutions démographiques, qu'il s'agisse de la gestion des établissements et des personnels qui les entretiennent, des équipes pédagogiques intervenant auprès des élèves ou encore de l'impact sur les transports scolaires ou sur les associations à destination de ces jeunes.

La population de 3 à 18 ans pourrait diminuer d'un tiers en Normandie entre 2018 et 2070

En 2018, les jeunes de 3 à 18 ans représentaient 661 000 habitants normands. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient ► **méthode**, ils ne seraient plus que 439 000 en 2070, soit une baisse de 34 % en un peu plus de cinquante ans ► **figure 1**. À cet horizon, la diminution du nombre de jeunes pourrait être nettement plus marquée en Normandie que pour la France métropolitaine dans son ensemble où elle serait limitée à 18 %. Sur la période 2018-2070, la Normandie perdrait en moyenne 4 300 jeunes par an, soit - 0,8 % par an.

► 1. Évolution projetée de la population normande des 3-18 ans entre 2018 et 2070



Cette évolution interviendrait en trois temps. Entre 2018 et 2040, le nombre de jeunes de 3 à 18 ans devrait tout d'abord diminuer fortement, de 6 700 en moyenne par an (- 1,1 % par an). Cette trajectoire résulterait essentiellement de la diminution des naissances intervenue en Normandie au cours de la décennie 2010. Le nombre de jeunes devrait ensuite se stabiliser au cours de la décennie 2040-2050 avec une diminution limitée à 600 jeunes par an (- 0,1 % par an). Cette relative stabilité proviendrait du maintien de l'**indice conjoncturel de fécondité** à un niveau constant (1,8 enfant par femme). Enfin, sur la période 2050-2070,

au vu du vieillissement de la population et de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer, le nombre de jeunes de 3 à 18 ans devrait à nouveau diminuer, mais de façon plus modérée avec - 3 500 jeunes par an (- 0,7 % en moyenne par an).

La part des 3 à 18 ans pourrait être divisée par deux en un peu plus d'un siècle

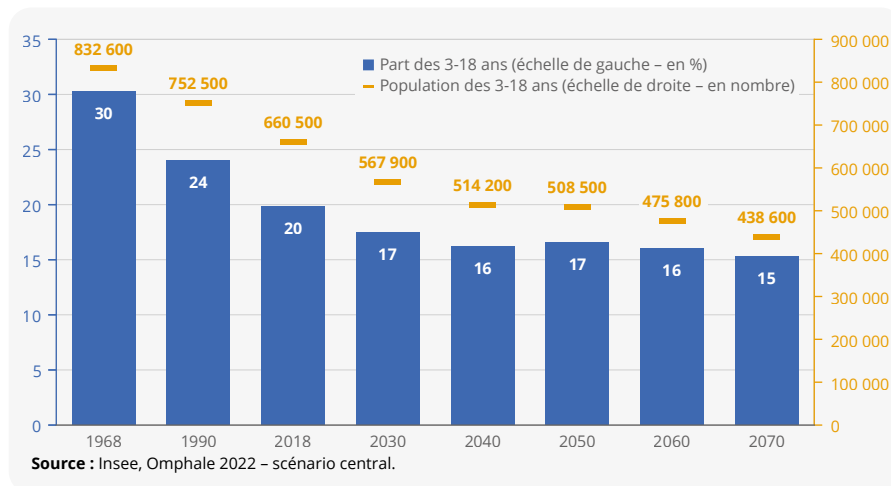
Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la baisse du nombre de jeunes scolarisables,

couplée à la hausse du nombre de seniors, provoquerait une modification importante de la structure par âge de la population normande. La part de jeunes dans la population régionale devrait continuer de baisser et pourrait être divisée par deux en un siècle (15 % en 2070 contre 30 % en 1968) ► **figure 2**. D'ici 2030, la Normandie pourrait déjà perdre près de 93 000 jeunes en âge d'être scolarisés pour atteindre une part de 17 % dans l'ensemble de la population contre 20 % en 2018. Cette part devrait continuer de diminuer légèrement jusqu'en 2040 pour atteindre 16 %, elle resterait ensuite relativement stable jusqu'en 2060, avant de débiter une nouvelle baisse (15 % en 2070).

La baisse pourrait être plus importante dans les départements les plus ruraux

Même si la baisse du nombre de jeunes devrait toucher l'ensemble de la région, les départements normands ne seraient pas affectés de manière uniforme. Cette trajectoire serait plus marquée dans les départements plus ruraux, comme l'Eure, l'Orne et la Manche, avec une baisse du nombre de jeunes comprise entre 40 et 42 % à l'horizon 2070 ► **figure 3**.

► 2. Évolution du nombre et de la part des 3-18 ans de 1968 à 2070 en Normandie



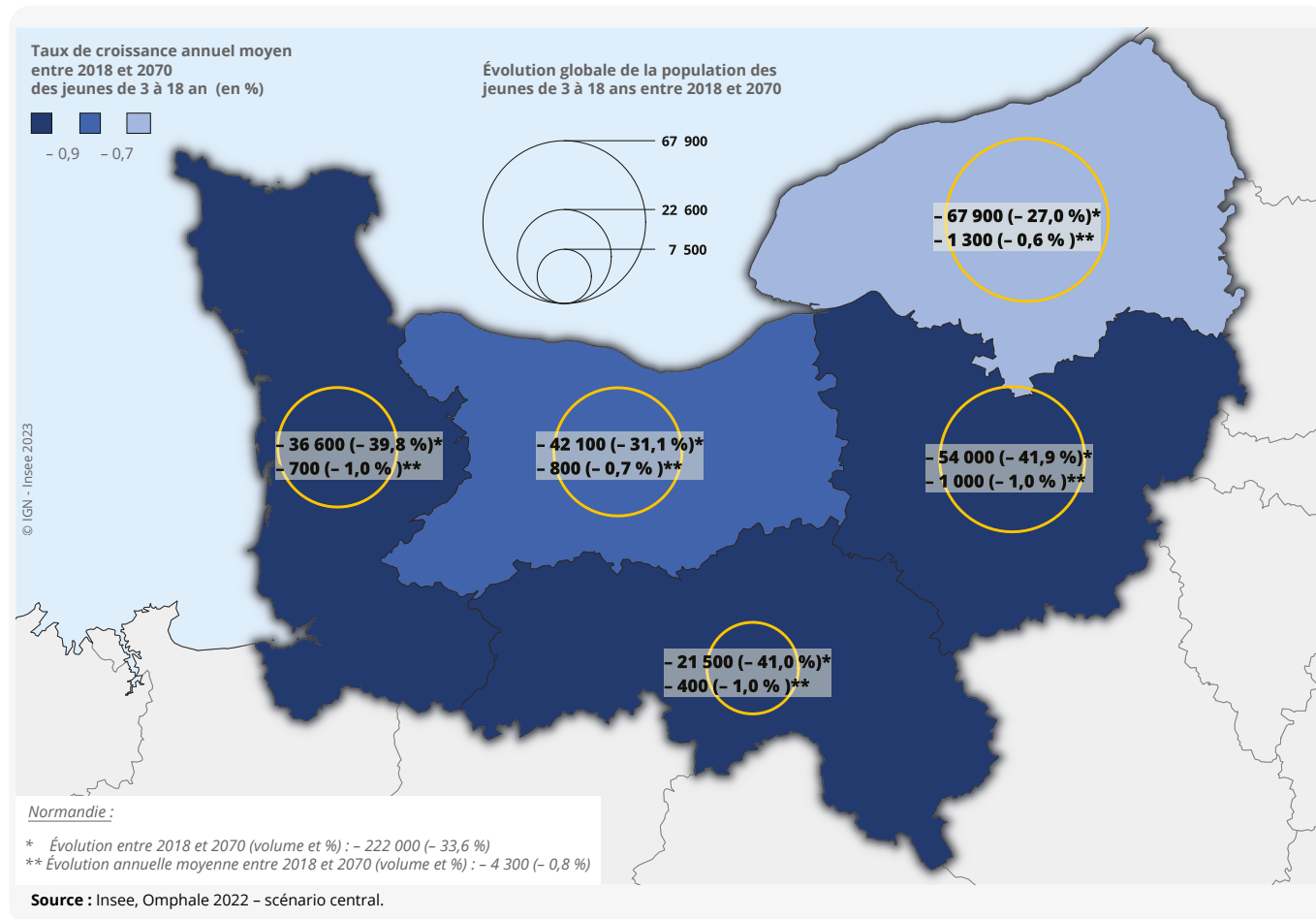
Dans le Calvados et la Seine-Maritime, plus urbanisés, la diminution pourrait être plus modérée, de l'ordre de 30 %, mais resterait très supérieure à celle de la France métropolitaine dans son ensemble (- 18 %). Les trois temps d'inflexion se retrouveraient également pour chaque département, avec une première forte baisse d'ici 2040 suivie d'une période de stabilité de 10 ans, et avant une nouvelle baisse significative entre 2050 et 2070. À cette échéance, la

part de jeunes pourrait diminuer pour atteindre 16 % en Seine-Maritime et dans l'Eure, 15 % dans le Calvados, 14 % dans l'Orne et 13 % dans la Manche.

Près de 23 000 enfants de moins à scolariser en pré-élémentaire d'ici 2030

En 2018, 115 900 enfants âgés de 3 à 5 ans résidaient en Normandie.

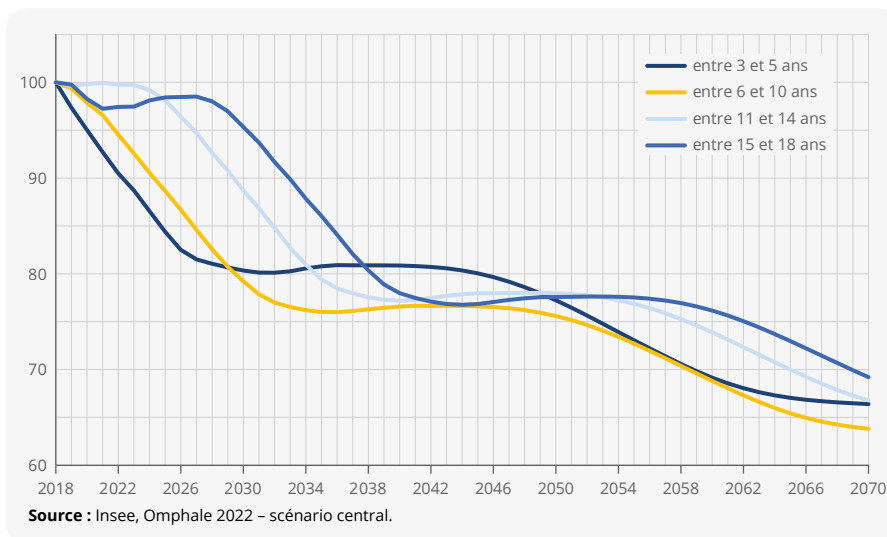
► 3. Taux de croissance annuel moyen et variation en volume des jeunes de 3 à 18 ans de 2018 à 2070



En 2070, ils ne seraient plus que 77 000, soit une baisse de près de 34 % ► **figure 4** (- 20 % pour la France métropolitaine). L'essentiel de cette évolution régionale interviendrait d'ici 2030 avec une chute de près de 20 % à cet horizon, soit 22 800 enfants de 3 à 5 ans en moins ► **figure 5**. Pour cette première sous-période, le nombre de jeunes scolarisables en pré-élémentaire diminuerait ainsi de 1 900 enfants en moyenne chaque année (- 1,8 % par an ► **Pour en savoir plus**). Par la suite, entre 2030 et 2045, le nombre d'enfants de 3 à 5 ans resterait stable, avant de diminuer de nouveau entre 2045 et 2070 (- 600 enfants par an, soit - 0,7 % par an). Globalement, sur la période 2018-2070, le nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans pourrait diminuer de 39 000 en Normandie.

Tous les départements normands devraient être affectés par cette évolution mais l'Eure pourrait l'être davantage et plus rapidement. Pour ce département, le nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans baisserait de 29 % d'ici 2030 et, à l'horizon 2070, leur nombre pourrait être divisé quasiment par deux (- 46 %). Avec respectivement - 23 % et - 24 %, la Manche et l'Orne pourraient également subir une forte baisse sur la période 2018-2030 et, à l'horizon 2070, le nombre d'enfants de 3 à 5 ans diminuerait de l'ordre de 40 % pour ces deux départements.

► 4. Évolution projetée de la population normande des 3-18 ans par tranche d'âge entre 2018 et 2070 (indice base 100 en 2018)



Pour le Calvados et en Seine-Maritime, le recul serait un peu moins marqué avec respectivement - 29 % et - 26 % à l'horizon 2070.

Les jeunes de 6 à 10 ans seraient les plus affectés d'ici à 2030

En 2018, 207 200 enfants étaient âgés de 6 à 10 ans en Normandie. Cette classe d'âge devrait être la plus affectée par la baisse de ses effectifs d'ici 2070, en

volume (- 75 000 enfants) comme en proportion (- 36 %, contre - 22 % pour la France métropolitaine). La diminution pourrait être déjà très marquée à l'horizon 2030 avec un recul de l'ordre de 43 100 enfants (- 21 %). Pour cette première période, le nombre d'enfants scolarisables en élémentaire déclinerait en moyenne de 3 600 enfants chaque année (- 1,9 % par an). À partir de 2035 et jusqu'en 2050, leur nombre resterait ensuite stable, avant de diminuer à nouveau jusqu'en 2070.

► 5. Population normande scolarisable par tranche d'âge et par département entre 2018 et 2070 par décennie

Tranche d'âge	Département	Population en 2018	2030		2040		2050		2060		2070	
			Population	Évolution 2018-2030 (en %)	Population	Évolution 2030-2040 (en %)	Population	Évolution 2040-2050 (en %)	Population	Évolution 2050-2060 (en %)	Population	Évolution 2060-2070 (en %)
Entre 3 et 5 ans	Calvados	22 900	19 400	-15,4	19 800	2,0	19 000	-4,3	17 000	-10,2	16 400	-3,8
	Eure	23 000	16 300	-29,0	15 800	-3,2	15 000	-5,2	13 000	-13,0	12 400	-4,9
	Manche	15 800	12 100	-23,3	11 800	-2,3	11 100	-6,0	9 800	-11,9	9 400	-4,2
	Orne	8 700	6 600	-24,4	6 600	0,0	6 200	-6,3	5 500	-9,8	5 400	-3,5
	Seine-Maritime	45 500	38 700	-14,9	39 700	2,6	38 300	-3,5	34 700	-9,3	33 400	-3,7
Normandie	115 900	93 100	-19,7	93 700	0,6	89 500	-4,5	80 100	-10,5	76 900	-4,0	
Entre 6 et 10 ans	Calvados	42 100	33 600	-20,3	33 500	-0,3	33 100	-1,3	30 200	-8,7	28 000	-7,1
	Eure	41 400	30 900	-25,3	27 600	-10,8	27 200	-1,3	24 300	-10,7	22 200	-8,7
	Manche	28 400	22 300	-21,4	20 600	-7,7	20 100	-2,5	18 000	-10,5	16 600	-7,7
	Orne	16 500	11 700	-29,2	11 300	-3,6	11 000	-2,8	10 000	-9,0	9 300	-6,4
	Seine-Maritime	78 700	65 600	-16,7	65 700	0,1	65 300	-0,6	60 100	-7,9	56 000	-6,8
Normandie	207 200	164 100	-20,8	158 600	-3,3	156 600	-1,3	142 500	-9,0	132 200	-7,3	
Entre 11 et 14 ans	Calvados	34 000	29 600	-13,0	27 100	-8,5	27 500	1,6	26 100	-5,2	23 600	-9,5
	Eure	33 100	29 700	-10,3	23 600	-20,6	23 400	-0,5	22 100	-5,6	19 700	-11,1
	Manche	24 100	20 800	-13,9	17 400	-16,5	17 200	-0,8	16 100	-6,5	14 400	-10,5
	Orne	13 500	11 000	-18,8	9 300	-15,1	9 300	0,4	8 800	-6,1	8 000	-8,7
	Seine-Maritime	62 600	57 400	-8,3	51 800	-9,7	52 900	2,1	50 500	-4,5	46 000	-8,9
Normandie	167 300	148 400	-11,3	129 200	-13,0	130 500	1,0	123 600	-5,2	111 700	-9,6	
Entre 15 et 18 ans	Calvados	36 400	33 700	-7,4	28 200	-16,2	28 500	1,1	28 000	-1,9	25 400	-9,2
	Eure	31 200	31 600	1,3	24 500	-22,7	23 200	-5,1	22 900	-1,6	20 500	-10,2
	Manche	23 700	22 300	-6,0	17 900	-19,9	17 300	-3,3	16 800	-2,8	15 100	-10,3
	Orne	13 700	11 800	-13,8	9 300	-21,5	9 200	-0,2	9 000	-2,9	8 200	-8,4
	Seine-Maritime	65 100	62 800	-3,6	52 900	-15,8	53 700	1,6	53 000	-1,4	48 500	-8,4
Normandie	170 200	162 200	-4,7	132 700	-18,2	132 000	-0,5	129 600	-1,8	117 700	-9,1	
Ensemble des 3 à 18 ans	Calvados	135 500	116 300	-14,2	108 600	-6,6	108 100	-0,5	101 300	-6,3	93 400	-7,8
	Eure	128 800	108 600	-15,7	91 400	-15,8	88 900	-2,8	82 400	-7,3	74 800	-9,2
	Manche	92 100	77 500	-15,8	67 700	-12,7	65 700	-2,9	60 700	-7,7	55 500	-8,6
	Orne	52 400	41 000	-21,7	36 400	-11,3	35 700	-1,9	33 300	-6,8	30 900	-7,1
	Seine-Maritime	251 800	224 400	-10,9	210 100	-6,4	210 200	0,0	198 300	-5,7	183 900	-7,2
Normandie	660 500	567 900	-14,0	514 200	-9,4	508 500	-1,1	475 800	-6,4	438 600	-7,8	

Note : les effectifs sont arrondis à la centaine de personnes. En raison des arrondis, le total peut différer de la somme des éléments qui le composent. Surligné en jaune, les évolutions régionales majeures. Les évolutions départementales les plus marquantes ressortent en rouge lorsqu'elles sont négatives et en vert pour les positives.

Source : Insee, Omphale 2022 - scénario central.

L'Eure, l'Orne et la Manche pourraient connaître une baisse de l'ordre de 40 % d'ici 2070, celle-ci serait limitée à 30 % dans le Calvados et en Seine-Maritime. Le recul serait déjà très marqué entre 2018 et 2030 pour les départements de l'Orne (- 29 %), l'Eure (- 25 %) et la Manche (- 21 %).

Le nombre de jeunes en âge d'être collégiens pourrait diminuer d'un tiers d'ici 2070, deux fois plus qu'au niveau national

Les jeunes âgés de 11 à 14 ans représentent très majoritairement la classe d'âge des collégiens. Leur nombre s'élevait à 167 300 personnes en 2018 et leurs effectifs pourraient diminuer d'un tiers d'ici 2070 (soit de 55 600 jeunes), près de deux fois plus qu'en France métropolitaine (- 17 %). La baisse du nombre de jeunes âgés de 11 à 14 ans ne débiterait significativement qu'à partir de 2025 et pourrait se poursuivre jusqu'en 2040. Entre 2018 et 2040, le nombre de collégiens potentiels pourrait chuter de 23 % (- 38 200 jeunes, soit - 1 700 en moyenne chaque année). Cette première période de forte baisse devrait être suivie d'une stabilité au cours de la période 2040-2055, avant une nouvelle période de baisse jusqu'en 2070.

À cet horizon, les départements de l'Orne, de l'Eure et de la Manche pourraient connaître une diminution de près de 40 % des effectifs de la classe d'âge des 11-14 ans. Pour le Calvados et la Seine-Maritime, les baisses devraient être moins marquées (- 31 % et - 27 %). Dans le Calvados, la Manche et l'Orne, le nombre de jeunes âgés de 11 à 14 ans devrait décroître déjà assez fortement d'ici 2030 (entre - 13 % et - 19 %).

La baisse du nombre de jeunes âgés de 15 à 18 ans ne devrait être significative qu'à partir de 2030

Entre 2018 et 2070, la baisse relative du nombre de jeunes âgés de 15 à 18 ans devrait être à peine moins forte que celles des autres tranches d'âge. Cette classe d'âge pourrait ainsi passer de 170 200 à 117 700 jeunes (- 31 %). Pour autant, cette diminution reste plus marquée que celle que pourrait connaître la France métropolitaine (- 13 %). En Normandie, ce recul devrait essentiellement intervenir au cours de la période 2030-2040. Le nombre potentiel de lycéens normands ne diminuerait que de 5 % entre 2018 et 2030, avant une accélération lors de la décennie suivante (- 20 %). Entre 2030 et 2040, la baisse moyenne de 2 % par an pourrait conduire à une diminution de 3 000 lycéens potentiels chaque année.

Après cette période de baisse, une relative stabilité devrait être observée jusqu'en 2060, avant que ne débute une nouvelle diminution, moins marquée toutefois. L'Eure bénéficierait entre 2018 et 2030 de la hausse des naissances intervenue sur la période 2006-2012 et verrait donc le nombre de jeunes âgés de 15 à 18 ans augmenter jusqu'en 2028 avant qu'une baisse ne débute. À l'inverse, le recul pourrait être conséquent dans l'Orne (- 14 % sur cette première période) et un peu plus limité en Seine-Maritime, dans la Manche et le Calvados (inférieur à - 8 %). Entre 2030 et 2040, la baisse du nombre de jeunes de 15 à 18 ans devrait s'accroître pour tous les départements normands (de - 16 % dans le Calvados et en Seine-Maritime à - 23 % dans l'Eure). À l'horizon de l'année 2070, l'Orne pourrait être, en proportion, le département le plus affecté par cette tendance démographique (- 40 %), suivi de la Manche (- 37 %), de l'Eure (- 34 %), du Calvados (- 30 %) et de la Seine-Maritime (- 26 %). ●

Stéphanie Gosselin, Camille Hurard, Thibaut Louza

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthodes et définitions

Le modèle **Omphale** permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces hypothèses sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Le point de départ des projections est le recensement de la population 2018.

La présente étude s'appuie sur le **scénario central** qui décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et gains d'espérance de vie. La variante population haute correspond à un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance haute de la France et un solde migratoire avec l'étranger plus élevé (+ 120 000 personnes par an au plan national). La variante population basse reproduit un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance basse de la France et un solde migratoire avec l'étranger plus faible (+ 20 000 personnes par an). Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : aucune probabilité n'est affectée à la réalisation de chacun des scénarios.

L'étude se concentre sur les populations en âge d'être scolarisées dans les établissements des 1^{er} et 2nd degré (3 à 5 ans en pré-élémentaire, 6 à 10 ans en élémentaire, 11 à 14 ans en collège et 15 à 18 ans en lycée).

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

► Pour en savoir plus

- **Balcone T., Horvais A.S.**, « Moins de trois millions de Normands à l'horizon 2070 », *Insee Analyses* n° 125, novembre 2022.
- **Cazaubiel A., El Guendouz A.**, « D'ici 2070, un tiers des régions perdrait des habitants », *Insee Première* n° 1930, novembre 2022.
- **Algava É., Blanpain N.**, « Projections de population 2021-2070 pour la France : méthode et principales hypothèses », *Documents de travail* n° F2021-05, novembre 2021.

